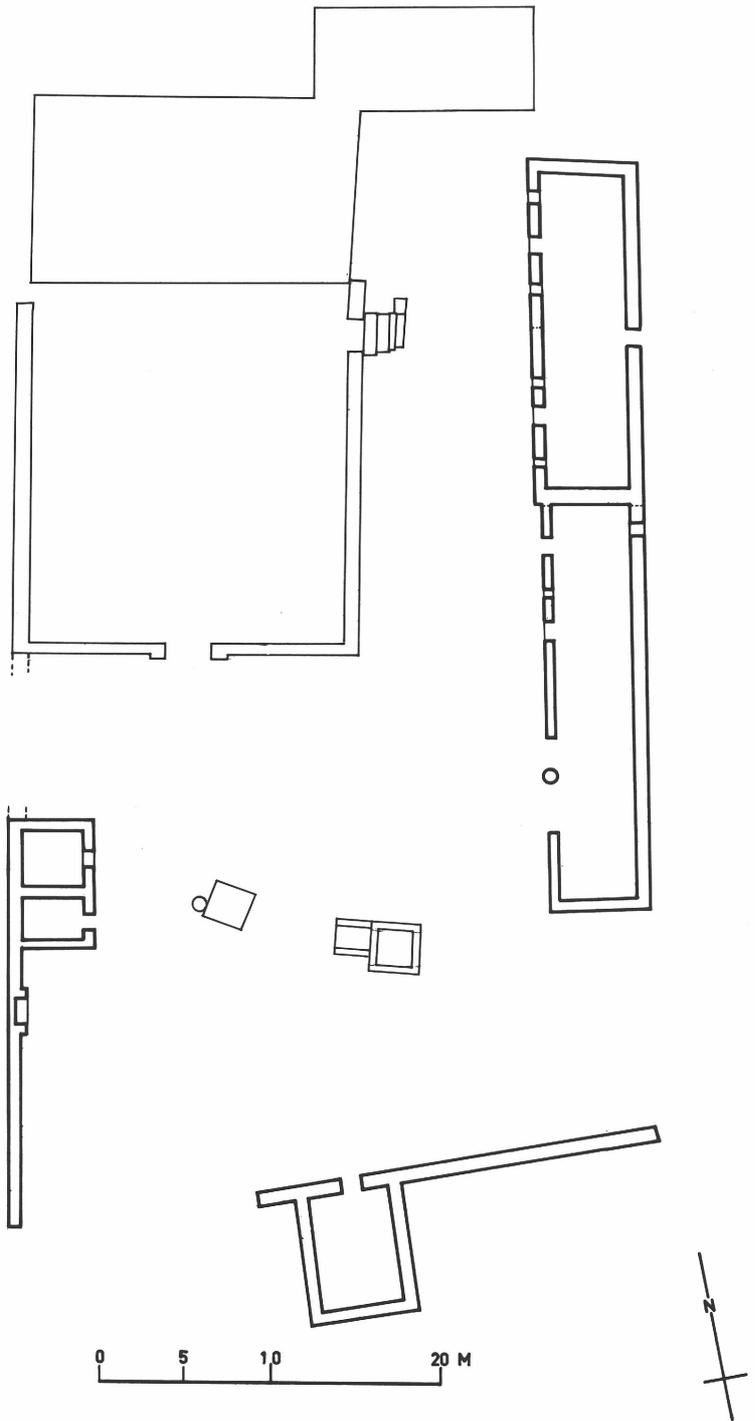


22 BULAT-PESTIVIEN Garenne (La)

MANOIR

Pl. II Plan-masse

Cl. Inv. Artur/Lambart 89.22.30 P



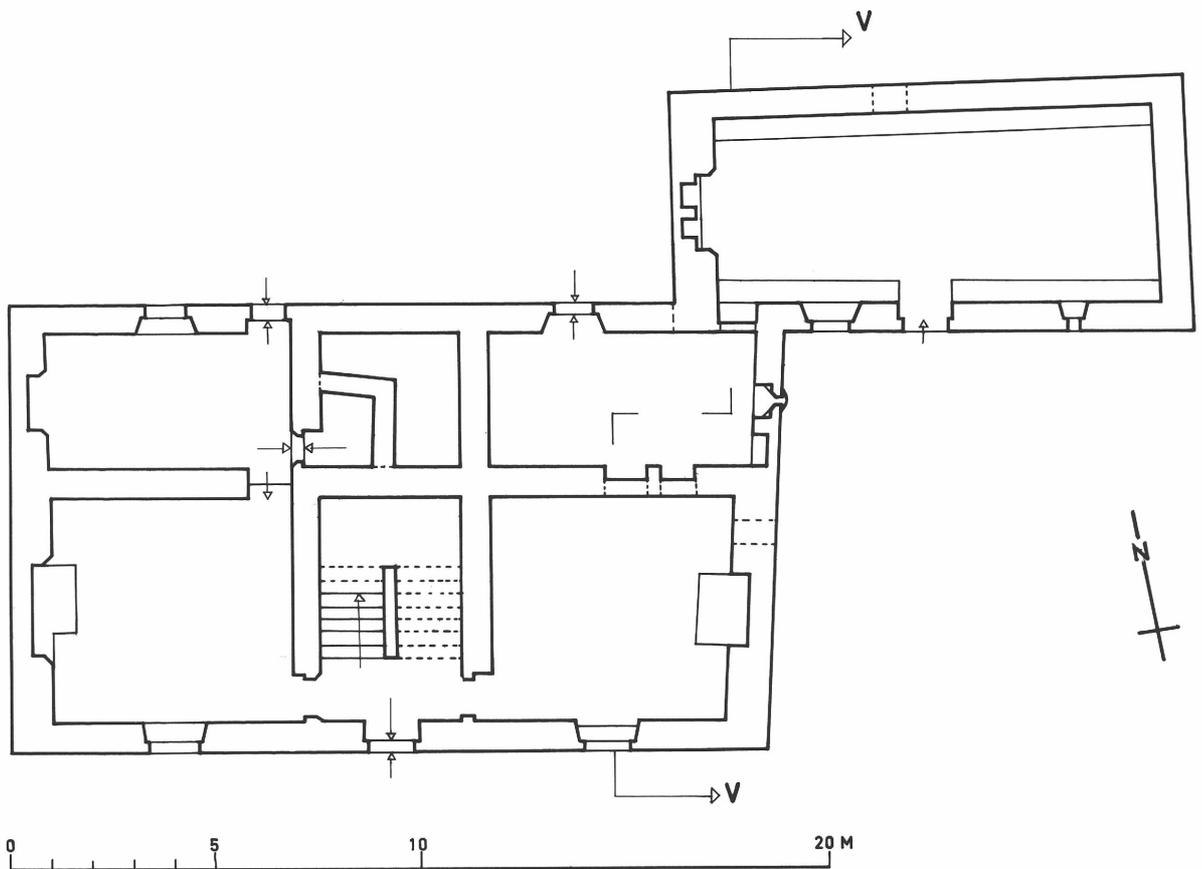
PLAN - MASSE

22 BULAT-PESTIVIEN Garenne (La)

MANOIR

Pl. 1 Plan du bâtiment principal

Cl. Inv. Artur/Lambart 89.22.32 P



PLAN DU BATIMENT PRINCIPAL

22 BULAT-PESTIVIEN Garenne (La)

MANOIR

Pl.III Coupe transversale V.-V.

Cl. Inv. Artur/Lambart 89.22.31 P



COUPE TRANSVERSALE V V

BULAT-PESTIVIEN 22

MANOIR DE LA GARENNE

Vue aérienne prise du Sud

Cliché G.A.L.A.T

7I.22.67 VR



BULAT-PESTIVIEN 22

MANOIR DE LA GARENNE

Vue aérienne prise du Sud-Ouest

Cliché G.A.L.A.T

7I.22.69 VR



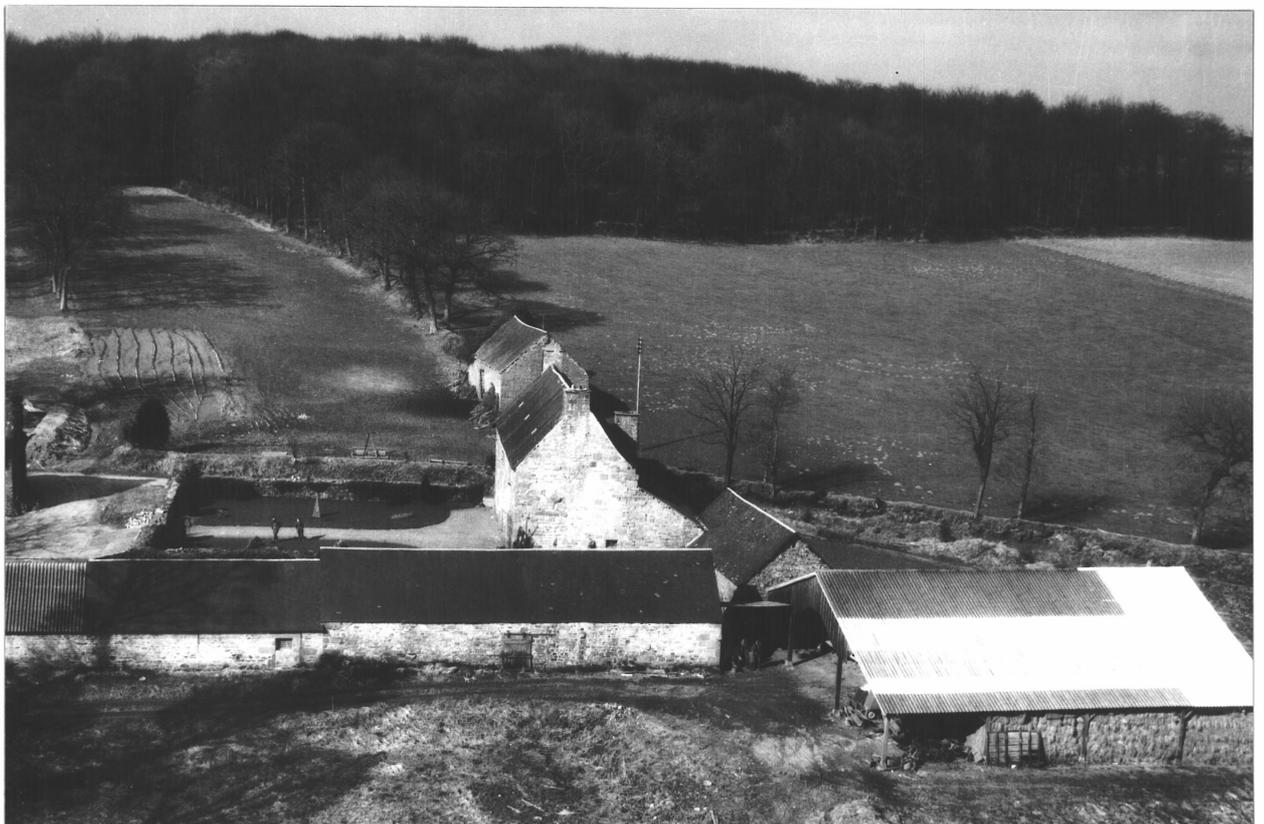
BULAT-PESTIVIEN 22

MANOIR DE LA GARENNE

Vue aérienne prise de l'Est

Cliché G.A.L.A.T

7I.22.68 VR



BULAT-PESTIVIEN 22

MANOIR DE LA GARENNE

Vue d'ensemble des bâtiments
vers le Nord

Cliché DAGORN

68.22.I568 V



22

n° département

BULAT PESTIVIEN

commune

GARENNE (LA)

lieu-dit

adresse

0392

GUINGAMP

arrondissement

CALLAC

canton

édifice ou ensemble contenant

dénomination et titre de l'oeuvre

MANOIR

1A00003250

Coordonnées LAMBERT1 X = 17970 Y = 09920

Cadastre année : section : parcelle :
année : 1960 section : G2 parcelle : 164, 165, 344

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1968 par

SITUATION: ISOLE

PARTIES CONSISTIVANTES: ENCLOS, CHAPELLE, PARTIES AGRICOLES

MATERIAUX: 1) GROS OEUVRE: GRANITE 2) COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: PLAN REGULIER, 1 ETAGE CARRE

ELEVATION: ELEVATION A TRAVEES

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, PIGNON DECOUVERT

ESCALIERS: ESCALIER DANS OEUVRE, ESCALIER TOURNANT A RETOURS

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: MANOIR DU 16E SIECLE RECONSTRUIT AU 18E;
CHAPELLE DEPLACEE A LA MAISON DES SOEURS DE BULAT PESTIVIEN

référence : IA00003250

Aire d'étude : Callac
Auteur(s) : maître d'oeuvre inconnu
Cadastre : 1960 G2 164, 165, 344
Commune : Bulat-Pestivien
Coord. Lambert : 0179700 ; 1099200
Copyright : © Inventaire général, 1968
Couverture : toit à longs pans ; pignon découvert
Date bordereau : 1974
Date d'enquête : 1968
Date mise à jour : 1993/10/14
Date Mistral : 1987 AVANT
Date protection : édifice non protégé MH
Dénomination : manoir
Département : 22
Déplacement : parties déplacées à : 22, Callac, Bulat-Pestivien
Dossier : individuel
Élévation : élévation à travées
Escaliers : escalier dans-oeuvre ; escalier tournant à retours
Etages : 1 étage carré
Etude : inventaire fondamental
Historique : Manoir du 16e siècle reconstruit au 18e ; chapelle déplacée à la maison des soeurs de Bulat-Pestivien
Implantation : isolé
INSEE : 22023
Lieu-dit : Garenne (la)
Localisation : Bretagne ; 22 ; Bulat-Pestivien
Microfiche : MICROFICHE (14/15 E8) ; MICROFICHE (11/15 B1)
Microfiche Cemap : 0220011405081 ; 0220011102011
Murs gros-oeuvre : granite
Parties : enclos ; chapelle ; parties agricoles
Plan : plan régulier
REFERENCE : IA00003250
Région : Bretagne
sauvegarde Ref. : 00003250
Siècle : 16e siècle (détruit) ; 18e siècle
Siècle bis : 16e s. ; 18e s.
Statut propriété : propriété privée
Titre courant : Manoir
Toiture matériau : ardoise
Zone Lambert : Lambert1

I - HISTORIQUE

I - EDIFICE (S) ANTERIEUR (S).

./.

II - CONTEXTE HISTORIQUE

./.

III - CONSTRUCTIONS DE L'EDIFICE

Aucune indication historique ne permet de définir la ou les campagnes de construction de ce manoir. Son existence est attesté au XVII^e siècle. (Cf. Annexe I). De plus, son ancienne chapelle, maintenant la chapelle des Soeurs (1), en Bulat Pestivien, comporte certains éléments architecturaux de ce même siècle qui font croire à une première construction de l'ensemble au XVII^e siècle.

IV - DEGRADATIONS - RESTAURATIONS - RECONSTRUCTIONS - CHANGEMENTS D'AFFECTION

Le logis principal a subi une série de transformations à partir de la fin du XVII^e ou du XVIII^e siècles si l'on en juge par son aspect actuel.

(1) Voir le Dossier d'Inventaire Chapelle des Soeurs en Bulat-Pestivien

II - DESCRIPTION

1 - SITUATION ET COMPOSITION D'ENSEMBLE

Le manoir et ses dépendances constituent le hameau de La Garenne. Le manoir, entouré de champs et de prairies, est longé à l'Ouest par un chemin de terre (chemin rural n° 12) desservant le manoir et le hameau de Kerivoal plus au Sud.

Cet ensemble comprend de nombreux corps de bâtiments qui s'organisent autour d'un vaste enclos de plan grossièrement rectangulaire ; le bâtiment principal est construit sur le côté Nord de cet enclos, lequel contient un deuxième enclos délimitant une cour rectangulaire devant la façade principale du logis (Cf. Plan-masse).

L'enclos primaire est ouvert sur le côté Ouest par un portail (Cf. sous-dossier) qui constitue l'entrée principale du manoir ; un second passage est ménagé sur le côté Est.

L'enclos secondaire, bordé de murets peu élevés, est ouvert sur le côté Sud par un portail ; cet enclos est nivelé, et du fait de la pente générale du terrain vers l'Est, il forme terrasse par rapport à la cour de la ferme, principalement sur le côté Est qui est pourvu d'un escalier à quatre marches ; la dénivellation est d'environ un mètre.

Au Sud-Est de la cour de ferme sont aménagés une fontaine, un lavoir et un petit vivier. (Cf. Photos 1, 13, 14, 15).

2 - MATERIAUX ET LEUR MISE EN ŒUVRE

Le logis

Gros appareil de granit irrégulier mais soigné pour la façade Sud.

Les autres murs sont en appareil très irrégulier, avec quelques gros blocs, principalement à la base du pignon Est.

Les souches de cheminée sont en gros appareil assez régulier.

Les Communs

Les communs sont construits en appareil très irrégulier, généralement de petite taille, sauf la partie Nord de l'aile Est construite en gros appareil irrégulier.

Des piliers sont remployés dans la partie Sud de cette aile Est (Cf. Sous-Dossier des Communs).

La maison du garde, ainsi que l'ancien presbytère, sont construits en petits moellons de granit irréguliers, soigneusement appareillés cependant.

Les couvertures sont en ardoise.

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPES

Parti général

Bâtiment à étages, double en profondeur, divisé par deux murs de refend transversaux contenant un escalier axial ; les ouvertures concentrées sur la façade antérieure du logis, s'organisent en niveaux et travées.

Plan (Cf. Relevé Graphique)

Le manoir est de plan rectangulaire, le mur Est n'étant pas parfaitement d'équerre.

L'espace intérieur est divisé, au deux-tiers de la profondeur, par

un mur de refend longitudinal et par deux murs de refend transversaux, de part et d'autre de l'axe du bâtiment, sur toute la profondeur de celui-ci ; la partie antérieure comprise entre ces murs contient la cage d'escalier.

Les murs-pignons du manoir, contenant les conduits de cheminée, sont plus épais que les autres.

La porte d'entrée du manoir est axiale ; à droite et à gauche des portes ouvertes à l'extrémité Sud des murs de refend desservent les pièces latérales. Les communications entre la partie antérieure et la partie postérieure du logis se font par une seule porte à l'Ouest. Les deux pièces de la partie postérieure ont un accès direct par la façade postérieure.

La disposition des pièces et des communications est identique aux étages, sauf pour la partie postérieure qui ne comprend pas d'étage (Cf. Coupes).

Coupes (Cf. Relevé Graphique).

Bâtiment comportant rez-de-chaussée, étage et comble.

Coupe transversale :

A l'emplacement du manoir le terrain est plat.

Le rez-de-chaussée et l'étage sont de hauteur identique (3,10m) ; le comble à deux versants symétriques comporte un surcroît. La porte postérieure est couverte d'un appentis prenant naissance sous le sommet du mur de refend longitudinal, qui apparaît ainsi en élévation (Cf. Elevations Extérieures) ; le mur gouttereau de l'appentis a la hauteur d'un étage ; cette partie ne comporte ni étage, ni comble.

L'escalier monte jusqu'au comble.

Coupe longitudinale :

Les murs de refend transversaux s'élevant jusqu'à la toiture, alors que le mur d'échiffre s'interrompt au niveau du plancher du comble.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

Façade Sud (Cf. Photo 2).

Façade de composition symétrique à deux niveaux et trois travées d'ouvertures rectangulaires.

La travée axiale comprend la porte d'entrée et une fenêtre, plus petite que les fenêtres latérales.

Les travées latérales sont symétriques ; les deux fenêtres de chaque travée sont de même grandeur.

Façade Nord (Cf. Photo 3).

Le mur de refend longitudinal (Cf. Plan) apparait au dessus du toit de l'appentis ; il est percé d'une ouverture murée (Cf. Distribution Intérieure : l'escalier).

Le mur Nord de l'appentis est ouvert de deux portes rectangulaires donnant dans chaque partie latérale de l'appentis ; la porte Est est chanfreinée aux piedsroits ; la porte Ouest, plus petite a son linteau et ses piedsroits chanfreinés.

A l'Ouest de cette porte s'ouvre une fenêtre rectangulaire.

Façade Est (Cf Photo 4).

Mur pignon ouvert près du refend longitudinal, au niveau du

rez-de-chaussée, d'une petite fenêtre rectangulaire à linteau mouluré en accolade ; une petite ouverture est percée dans le mur de l'appentis : il s'agit de l'écoulement de l'évier intérieur (Cf. Distribution Intérieure).

Au niveau de la fenêtre apparaissent les corbeaux de la cheminée intérieure.

Le rampant Nord est interrompu au droit du mur de refend longitudinal ; le rampant de l'appentis a une pente plus faible.

Facade Ouest

Mur-pignon aveugle.

Le rampant Nord est continu jusqu'au mur gouttereau de l'appentis ; ce rampant porte deux souches de cheminée, l'une au faite du toit, l'autre près de la base (Cf. Combles et couvertures).

5 - COMBLES ET COUVERTURE

Toiture

La partie antérieure du logis est couverte d'une toiture à deux versants en ardoise ; deux souches de cheminée au faite des rampants, au nu des pignons Est et Ouest, de section rectangulaire, couronnées par un bandeau.

La partie postérieure du logis a une toiture en appentis, peu inclinée, couverte en fibro-ciment ondulé. Sur le rampant Nord s'élève une souche de cheminée rectangulaire couronnée par une corniche en cavet.

Charpente (Cf Photo 5)

Les deux pièces latérales du comble ont des charpentes identiques

comportant deux fermes ; il n'y a pas de ferme sur la partie centrale couvrant la cage d'escalier.

Ferme à coyaux -côté Nord, les coyaux sont plus longs- entrait retroussé et poinçon. L'étrésillonnement longitudinal est assuré par une panne faitière et une sous-faitière reliées par une croix de Saint-André ; la sous-faitière est elle-même supportée par des goussets. Les arbalétriers portent trois cours de pannes au Sud, engagées à mi-bois, et deux cours de pannes au Nord portées par des échantignolles, ce qui est un remaniement car les entailles destinées à recevoir les pannes sont visibles dans l'arbalétrier (Cf. Photo).

La charpente couvrant la cage d'escalier se compose d'un étrésillonnement longitudinal identique.

Assemblage:

Les pièces sont assemblées en tenon et mortaise, sauf le poinçon moisé avec l'entrait retroussé.

Tous les assemblages sont chevillés.

6 - DISTRIBUTION INTERIEURE

La distribution intérieure s'organise autour des deux murs de refend transversaux, qui déterminent, dans la partie antérieure, deux pièces latérales symétriques desservies par l'escalier axial, dans la partie postérieure deux pièces latérales et une pièce centrale plus petite, de même largeur que la cage d'escalier.

Rez-de-chaussée

1) partie antérieure

a) pièce Ouest : cuisine (Cf. Photo 6)

Le plafond est porté par deux grosses poutres et des

solives moulurées en quart de rond.

Le mur Est est ouvert à l'extrémité Sud du mur de refend par la porte d'entrée , rectangulaire, chanfreinée.

Accès à l'appentis sur le mur Nord par une porte rectangulaire.

Une cheminée (largeur du linteau 2,90 m ; hauteur du linteau 1,50 m) contre le mur Ouest, affleurée, à linteau monolithe en glacis couronné d'une corniche en cavet, console à pan oblique, piedroits à angle abattu amorti à la partie supérieure par une moulure en quart de rond.

Le mur Sud est ouvert d'une fenêtre ébrasée.

Le sol est cimenté.

b) pièce Est : salle de séjour (Cf. Photo 7)

De mêmes dimensions que la précédente ; cependant le mur-pignon n'étant pas parfaitement d'équerre, le côté Nord est un peu plus grand que le côté Sud.

Le plafond est identique à celui de la pièce Ouest.

L'accès à la pièce se fait par une porte rectangulaire, percée à l'extrémité Sud du mur de refend.

Sur le mur Nord deux portes jumelées, actuellement bouchées, donnaient accès à l'appentis.

Une cheminée affleure le mur Est, linteau monolithe, consoles à pan oblique, les angles des piedroits sont abattus et amortis à la partie supérieure par un motif en doucine.

Le sol est en terre battue.

2) partie postérieure

a) pièce Ouest : débarras

Le mur Sud est ouvert, près de l'angle Sud-Est, d'une porte ouvrant sur la cuisine.

Le mur Ouest porte une cheminée affleurée, corbeaux à pan oblique, piedroits à angle abattu.

Le mur Nord est ouvert d'une fenêtre ébrasée et d'une porte, près de l'angle Nord-Est, ouvrant sur l'extérieur.

Le mur Est est ouvert, près de l'angle Sud-Est, d'une porte chanfreinée.

Sol en terre battue.

b) pièce Est : étable

Le mur Sud était ouvert de deux portes jumelées à linteau de bois ; une porte à l'étage est également murée.

Le mur Ouest est aveugle.

Le mur Nord est ouvert d'une porte à piedroits ébrasés.

Le mur Est comporte une petite ouverture, percée au fond d'une niche en plein cintre à trois claveaux qui contenait un évier ; l'ouverture sert d'écoulement d'eau.

Sol en terre battue.

c) pièce centrale : toilette ?

Cette pièce de plan carré est divisé par un mur en équerre, collé aux murs principaux, qui détermine dans l'angle Sud-Est un petit réduit communiquant avec la pièce Ouest. L'autre partie de la pièce est totalement inaccessible.

Etage

La partie postérieure ne comporte pas d'étage ; les pièces de la partie antérieure sont de mêmes dimensions que les pièces du rez-de-chaussée ; les communications sont identiques.

a) pièce Ouest : chambre

Le plafond porté par deux grosses poutres et des solives moulurées, est caché par un lambris moderne.

Le mur Nord comporte près de l'angle Nord-Est une porte actuellement murée.

Sur le mur Ouest, cheminée moderne.

Le mur Sud est ouvert d'une fenêtre ébrasée.

Accès (Cf. rez-de-chaussée).

b) pièce Est : chambre

Le plafond est identique à celui de la pièce Ouest, sous lambris.

Le mur Nord était ouvert d'une porte, près de l'angle Nord-Ouest, donnant dans l'appentis.

Adossée au mur Est, petite cheminée (Cf. Photo 8) à linteau monolithe chanfreiné, consoles cubiques ; le cœur est percé à la base d'une petite voûte en cul de four, peu profonde.

Le mur Sud est ouvert d'une fenêtre ébrasée.

Comble

La disposition est identique.

Chaque pièce latérale et la partie centrale sont éclairées par une tabatière.

L'escalier (Cf Photos 9, 10, 11, 12).

La cage de l'escalier, de plan rectangulaire, est limitée par les deux murs de refend transversaux et le mur de refend longitudinal.

Escalier tournant à droite, à mur d'échiffre et deux volées droites.

Les marches monolithes sont délardées : elles s'engagent dans le mur de refend et le mur d'échiffre ; huit marches par volée.

L'escalier comporte un palier à chaque étage, côté Sud, et un repos entre chaque volée à chaque demi-étage, côté Nord ; paliers et repos sont dallés de pierres allongées engagées dans les murs de refend et portant sur une dalle engagée dans le mur de façade et l'extrémité du mur d'échiffre.

Chaque palier s'ouvre des deux côtés Est et Ouest par des portes chanfreinées, à linteau monolithe, donnant accès aux pièces

latérales ; la porte Ouest de l'étage est ornée d'une accolade. Le deuxième repos est ouvert sur la face Nord d'une porte à linteau orné d'une accolade ; cette porte actuellement murée, donnait accès au comble de la partie postérieure du logis ; elle apparaît à l'extérieur (Cf Elevations Extérieures).

Chaque face Nord et Sud du mur d'échiffre, à chaque étage, porte une niche en plein cintre.

III - NOTE DE SYNTHESE

CONCLUSIONS ARCHEOLOGIQUES

L'existence du manoir est attestée au XV^e siècle (Cf. Annexe I) ; de cette époque ne demeure aucune construction, la chapelle ayant été reconstruite à Bulat-Pestivien ; par contre les communs réemploient des piliers de ces constructions disparues.

Le logis actuel est non pas un remaniement d'un édifice ancien mais une reconstruction totale du XVIII^e siècle, comme l'indiquent la disposition bien ordonnancée des ouvertures, toutes rectangulaires, l'escalier axial à double volée droite, compris entre deux murs de refend, distribuant de manière très régulière les pièces latérales.

Le logis de La Garenne est double en profondeur ; dans l'état actuel le logis est doublé par un appentis plus bas que le logis, mais le rampant Ouest continu indique que primitivement le versant Nord de la toiture se prolongeait sur l'appentis, qui comportait un comble. Le comble était accessible par différentes ouvertures actuellement murées.

Le portail de la cour, actuellement muré, est à rapprocher du portail du manoir, du Clos Bras et de Rosneven.

IV - DOCUMENTATION

I - SOURCESManuscrites

- A. D. Côtes du Nord
- Série C, liasse 7 c. Entre 1427 et 1746 parmi les déclarations de terre du ban et arrière-ban de l'évêché de Quimper, figure le lieu noble de "La Guaraine".
- Série J. (Fonds Frotier de la Messelière). Catalogue manuscrit des circonscriptions historiques et des monuments des Côtes du Nord.
- A. D. Ille et Vilaine
- Série C, liasse 4292. Capitation de la noblesse entre 1747 - 1788 et en particulier l'année 1759.
- A. P. Bulat Pestivien
- Le Cahier de la paroisse mentionne les divers manoirs de la commune.

II - TRAVAUX HISTORIQUES

LE MEN (Yves-Marie).- Sanctuaire et pèlerinages de Notre-Dame de Bulat-Saint-Brieuc, R. Prud'homme, 1912, in 16°, p. 31.

III - REPERTOIRES DICTIONNAIRES

COURCY (Pol Potier de) .- Nobilitaire et Armorial de Bretagne, 3^{ème} édition 1890.- Rennes, J. Plihon et L. Hervé, t. 1 p. 340

FROTIER DE LA MESSELIÈRE (Henri).- Le Poher, Finistère et Côtes du Nord .- Saint-Brieuc, les Presses Bretonnes, 1949, in 8°, p. 20.

V - ANNEXES

Liste des Propriétaires

Au XVe et XVIe siècles : Une famille du nom de la Garenne est connue et habite le manoir du même nom (Cf. A. D. 22 série J.) Les réformations et monstres de 1445 à 1536 la nomment dans les paroisses de Plusquellec et Botmel, devenu Callac. Cette famille portait d'hermines au greslier de sable, au chef de gueules chargé de trois fleurs de lys d'or. (Cf. Courcy . Nobiliaire... t. 1 p. 340).

Entre le XVIe et le milieu du XVIIe siècle, les Keranflec'h possèdent le manoir (Cf. A. D. 22 série J.).

Vers 1650 le manoir passe à noble homme Bertrand Hamon, époux de Moricette de Floyd, puis à l'ecuyer Guillaume de Gouzillon.

A la fin du XVIIe ou au début du XVIIIe siècle, Hercule Charles de Boiséon en devient propriétaire par mariage.

Le 18 janvier 1739, la famille de Bouryblanc acquiert la Garenne par le mariage d'une fille de Charles de Boiséon et d'Alexandre Gabriel de Bouryblanc. Le manoir reste dans cette famille jusqu'en 1775 environ.

Vers 1775 Les Desjars en font l'acquisition. (Cf. Le Men op. cit. p. 31)

--	--

LOCALISATION : au Sud et à l'Est du Manoir.

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

3,7 km s du bourg

Carte E. M. Echelle I/ 50 000

Feuille Belle-Isle-en-Terre Lambert X I79,7

Y III,4

Cadastre Ancien : année

Section

Parcelle

Revisé : année 1960

Section G2

Parcelle I65

SITUATION DANS L'ÉDIFICE :

PROPRIÉTAIRE : Nom Qualité

Adresse

DESTINATION ACTUELLE : étable, débarras, laiterie.

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 17.8.1967

Par BANCILLON-LOYER

Qualité ENQUÊTEURS

Revu le MAI 1970

Par J.P. DUCOURET

Qualité REDACTEUR

Communs et dépendances se répartissent sur les quatre côtés de l'enclos principal.

Une étable sur le côté Nord, accolée à l'angle Nord-Est du logis.

Un alignement sur le côté Est, comprenant une étable et un hangar.

Une maison ruinée sur le côté Sud, ancien presbytère ?

Une maison sur le côté Ouest, maison du garde, immédiatement au Sud du portail. (Cf. Plan-Masse).

1) Etable au Nord (Cf. Photo 13)

Bâtiment rectangulaire ; une porte au Sud chanfreinée et deux fenêtres ; pignons aveugles ; une fenêtre bouchée sur le mur Nord ; charpente et toiture refaite.

2) Alignement Est (Cf. Photo 13)

L'alignement comprend deux corps de bâtiments séparés par un mur de refend, le bâtiment Sud étant en retraite sur l'autre, et un peu moins élevé.

Au Nord : Etable.

Il s'agit de deux maisons mitoyennes dont le mur de refend a été supprimé ce qui libère une vaste pièce très allongée ; l'appareil des façades est très différent ; deux portes et quatre fenêtres s'ouvrent sur la façade Ouest ; la porte Sud est ornée d'une accolade.

Au Sud : remise et hangar.

La façade Ouest remplace quatre piliers monolithes, engagés dans la maçonnerie et un pilier circulaire, appareillé, à base moulurée

en quart de rond ; une petite fenêtre, deux portes et un large portail s'ouvrent sur cette façade ; la porte Nord remplace un bénitier

3) Maison au Sud : ancien Presbytère (Cf. Photo 14)

La façade antérieure orientée au Nord est construite dans le prolongement du mur de clôture. Plan rectangulaire . Porte d'entrée au Nord ; fenêtres sur les faces Est et Ouest. Un four à dôme en brique est construit dans le mur Sud, précédé d'une cheminée à linteau monolithe en glacis reposant sur des corbeaux en quart de rond. La charpente est effondrée.

4) Maison à l'Ouest : maison du garde (Cf. Photo 15)

Maison rectangulaire, divisé par un mur de refend, actuellement utilisé comme débarras.

A l'Est de cette maison, encastré dans le mur de clôture, apparaît un petit four à dôme en brique, construit en encorbellement.

5) Le portail (Cf. Photo 15)

Le portail est ruiné ; reste en place le piedroit Sud épaulé par un contrefort engagé dans le pignon Nord de la maison, et le premier claveau de l'arc disparu, en plein cintre mouluré d'un cavet.

N ↑

Bulat

1960 1/2500

parcelles 164-165

G₂

R.N. 787 de DINARD à MORLAIX

CPIN rural n°13 de Kerivoal

LA GARENNE

344

164

165

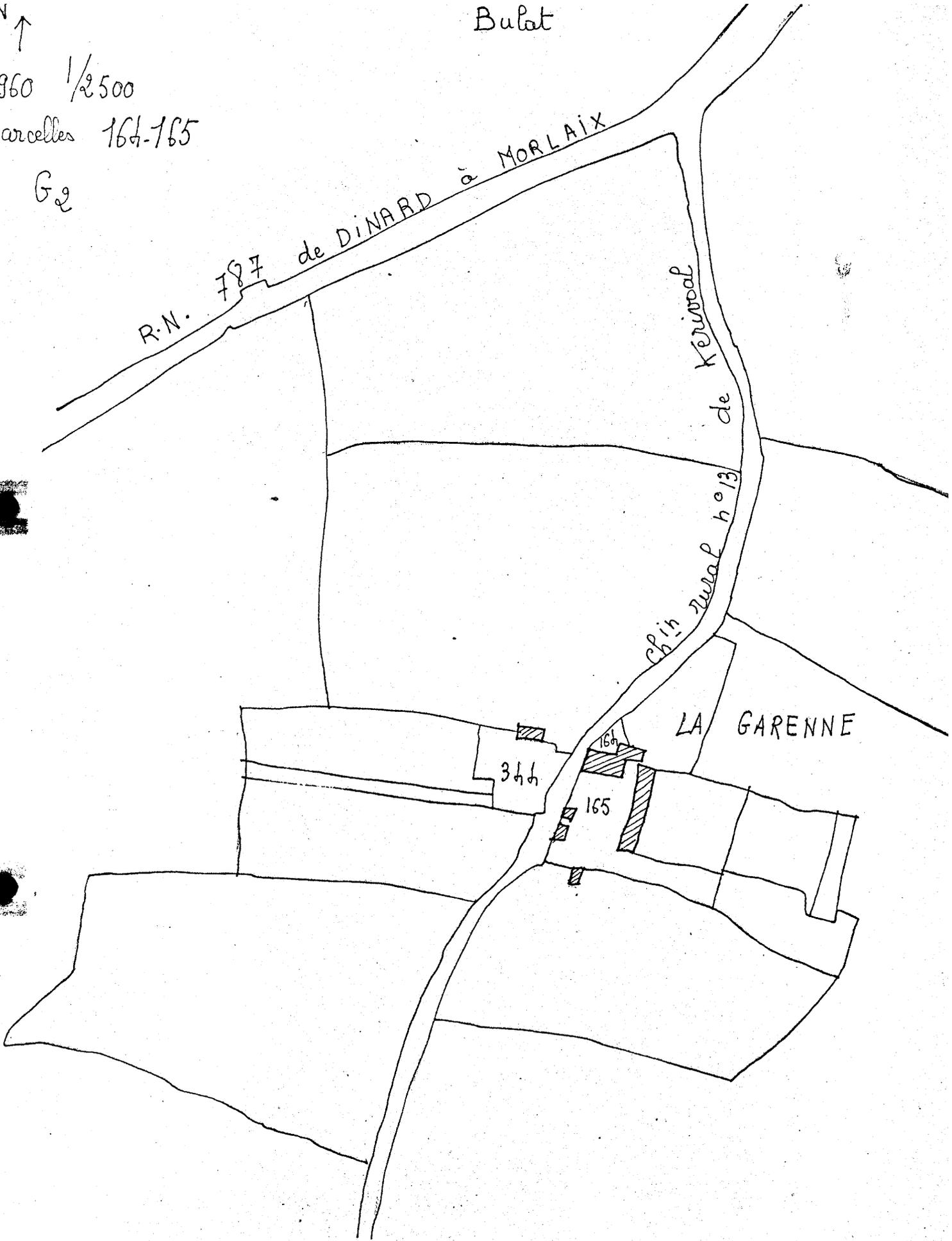


TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

Pl. I Plan du bâtiment principal	89.22.32 P
- II Plan-masse	89.22.30 P
- III Coupe transversale V.-V.	89.22.31 P
Vues aériennes :	
- Vue prise du Sud	7I.22.67 V
- Vue prise du Sud-Ouest	7I.22.69 V
- Vue prise de l'Est	7I.22.68 V
I - Vue d'ensemble des bâtiments vers le Nord	68.22.I568 V
2 - Façade Sud du logis	68.22.I562 V
3 - Façade Nord du logis	68.22.I569 V
4 - Pignon Est	68.22.I565 V
5 - Comble Est	68.22.I559 V
6 - Pièce Ouest du rez-de-chaussée	68.22.I557 V
7 - Pièce Est du rez-de-chaussée	68.22.I556 V
8 - Cheminée de la pièce Est de l'étage	68.22.I558 V
9 - Porte Est du rez-de-chaussée	68.22.I560 V
IO- Porte Est de l'étage	68.22.I56I V
II- Vue de la première volée de l'escalier	68.22.I555 V
I2- Escalier; détail : niche à l'extrémité du mur d'échiffre	68.22.I862 X
I3- Vue des communs vers le Nord	68.22.I564 V
I4- Vue de l'ancien presbytère	68.22.I567 V
I5- Maison du garde	68.22.I566 V

BULAT-PESTIVIEN 22

MANOIR DE LA GARENNE

Façade Sud du logis

Cliché DAGORN

68.22.I562 V



BULAT-PESTIVIEN 22

MANOIR DE LA GARENNE

Façade Nord du logis

Cliché DAGORN

68.22.I569 V



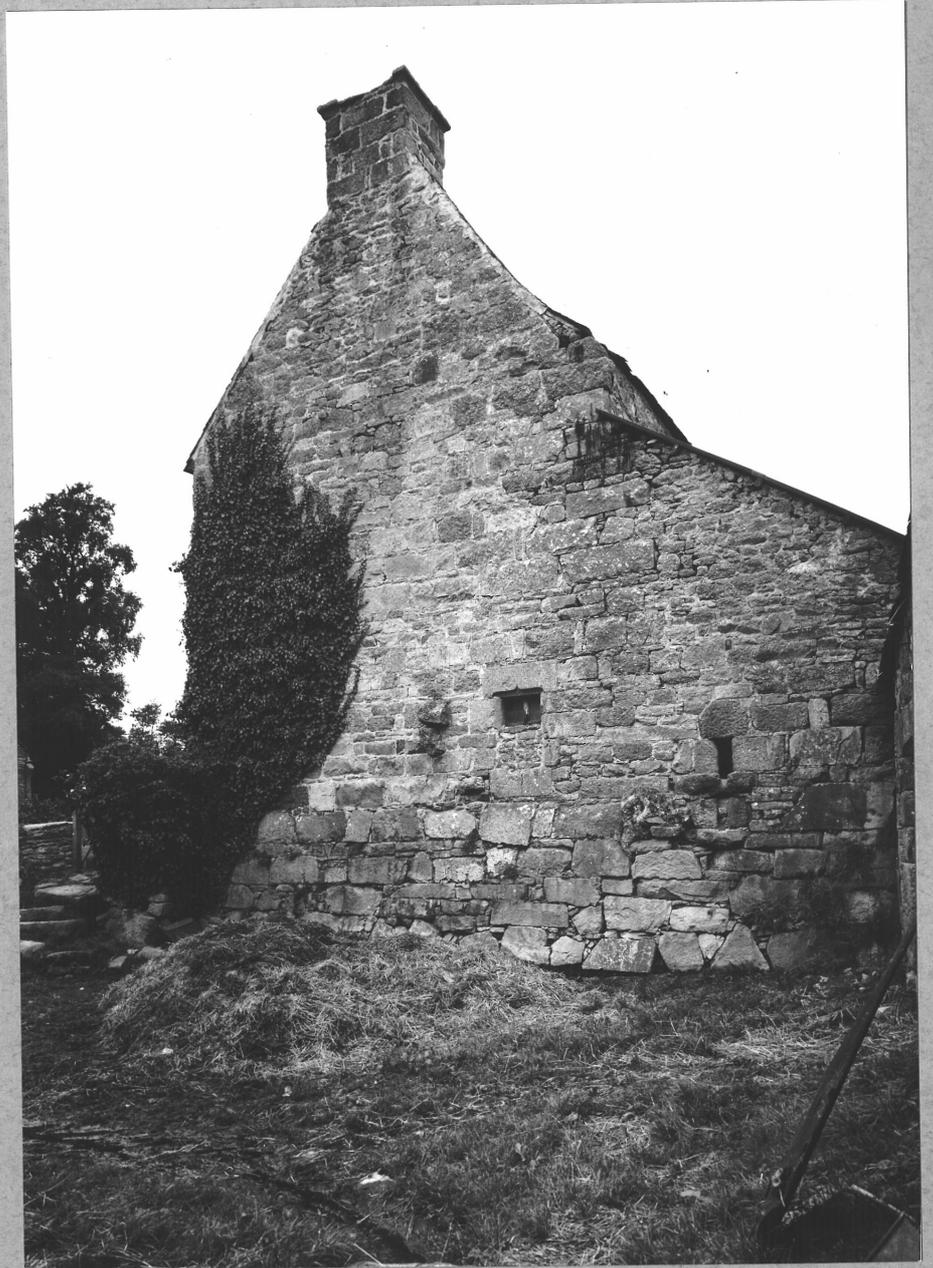
BULAT-PESTIVIEN 22

MANOIR DE LA GARENNE

Pignon Est

Cliché DAGORN

68.22.I565.V



BULAT-PESTIVIEN 22.

MANOIR DE LA GARENNE

Pièce Ouest du Rez-de-chaussée

Cliché DAGORN

68.22.I557 V



BULAT-PESTIVIEN 22

MANOIR DE LA GARENNE

Cheminée de la pièce
Est du 1er étage

Cliché DAGORN

68.22.I558 V



BULAT-PESTIVIEN 22

MANOIR DE LA GARENNE

Comble Est

Cliché DAGORN

68.22.I559 V



BULAT-PESTIVIEN 22

MANOIR DE LA GARENNE

Pièce Est du rez-de-chaussée

Cliché DAGORN

68.22.I556 V



BULAT-PESTIVIEN 22

MANOIR DE LA GARENNE

Porte Est du 1er étage

Cliché DAGORN

68.22.1561 V



BULAT-PESTIVIEN 22

MANOIR DE LA GARENNE

Porte Est du rez-de-chaussée

Cliché DAGORN

68.22.I560 V



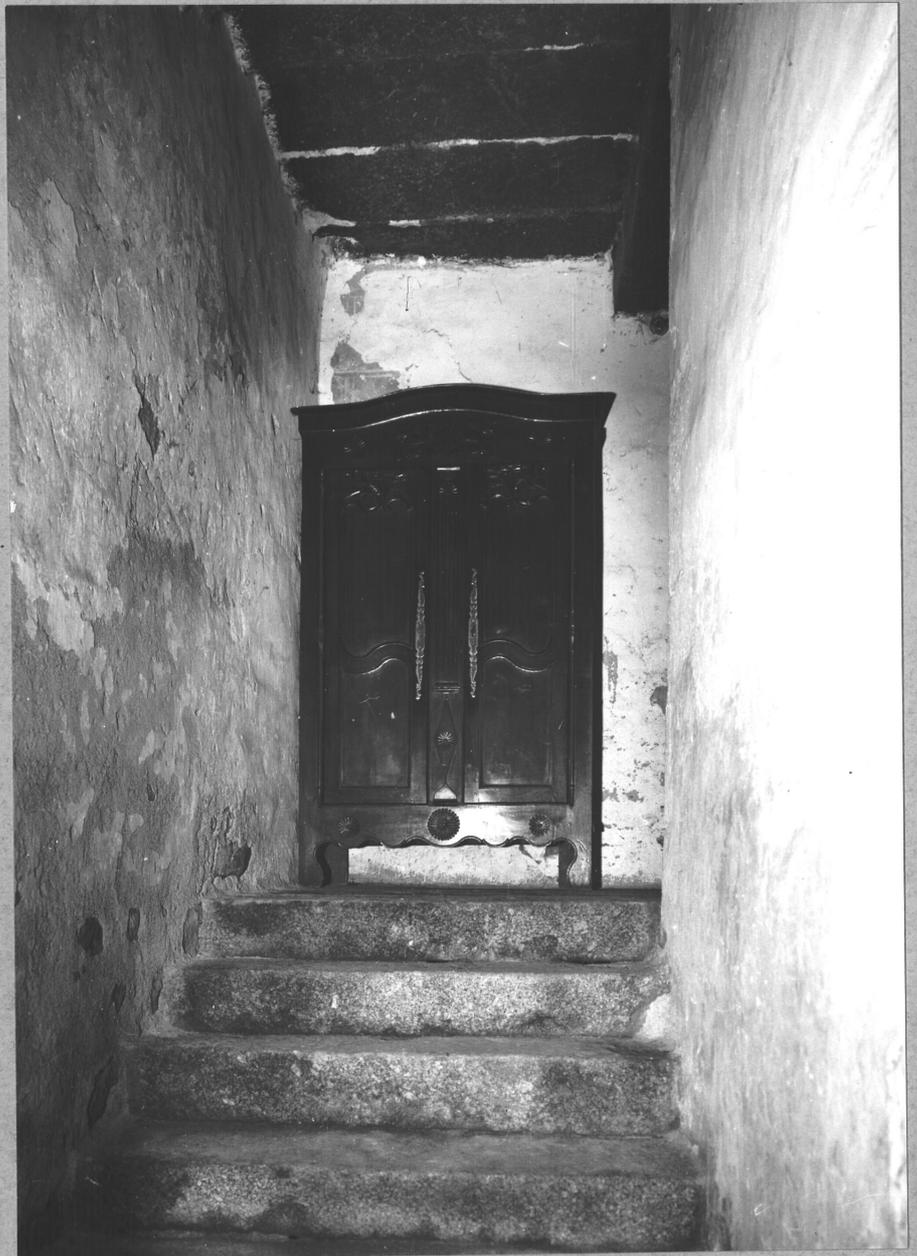
BULAT-PESTIVIEN 22

MANOIR DE LA GARENNE

Vue plafonnante de
la 1^{ère} volée de
l'escalier intérieur

Cliché DAGORN

68.22.I555 V



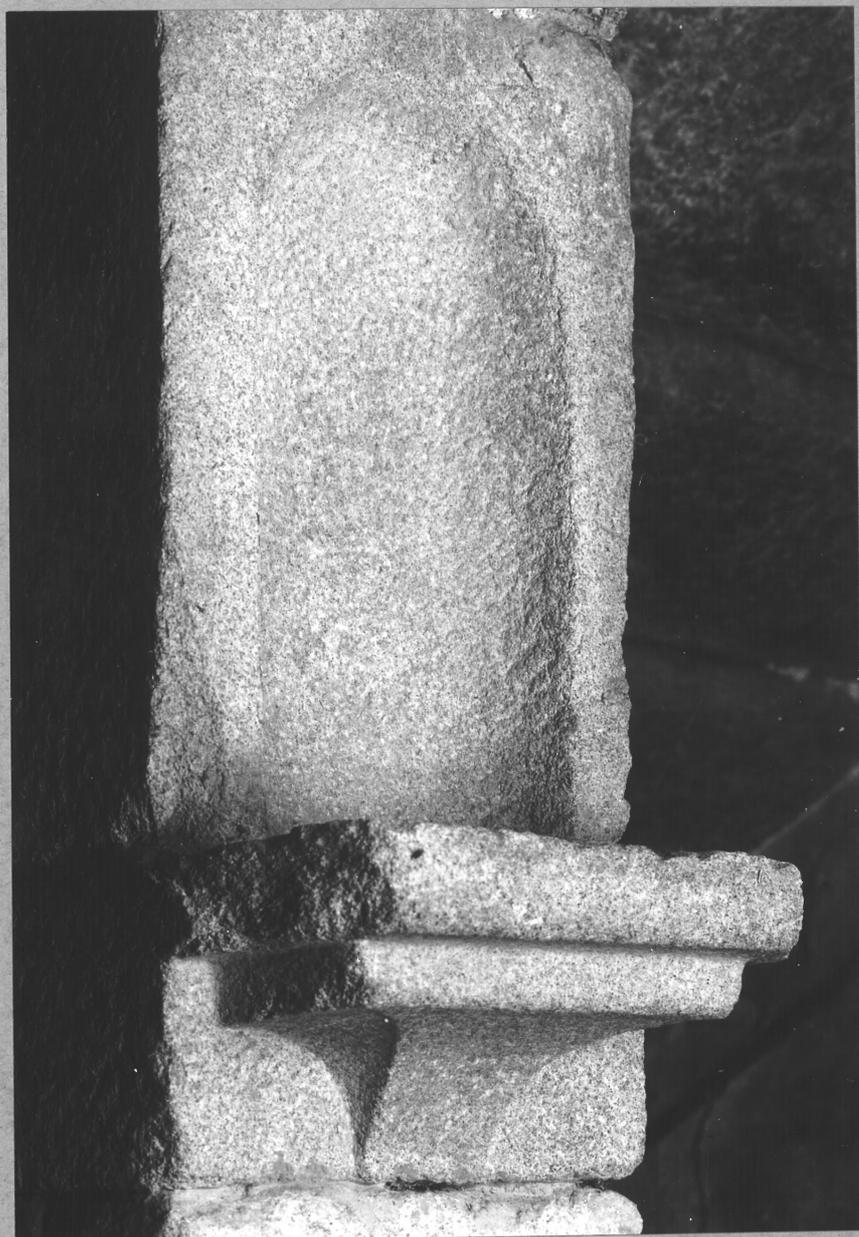
BULAT-PESTIVIEN 22

MANOIR DE LA GARENNE

Escalier, détail : niche
à l'extrémité du mur d'échiffre

Cliché DAGORN

68.22.I862 X



BULAT-PESTIVIEN 22

MANOIR DE LA GARENNE

Vue des communs vers le Nord

Cliché DAGORN

68.22.I564 V



BULAT-PESTIVIEN 22

MANOIR DE LA GARENNE

Vue de l'ancien Presbytère

Cliché DAGORN

68.22.I567 V



BULAT-PESTIVIEN 22

MAISON DE LA GARENNE

Maison du garde et départ
de l'arc du portail d'entrée

Cliché DAGORN

68.22.1566 V

